

La Déclaration Islamique des Droits de l'Homme Suivie de leurs spécificités dans la Charia Islamique, Le Caire 5 août 1990, traduit par Yaqub Chérif, Relu et adapté pour islamhouse par :Gilles KERVENN 2009

Les personnes appartenant à des minorités ne peuvent être privées du droit de jouir de leur culture, d'utiliser leur langue et de pratiquer les préceptes de leur religion; la loi régleme l'exercice de ces droits.